

**Diplôme :**  
**Baccalauréat professionnel Technicien Conseil Vente  
en Animalerie**

**Module :**  
**MP6 – Techniques animalières**

**Objectif général du module :**  
Organiser, réaliser et contrôler les principales opérations techniques nécessaires à la réception, l'entretien, la préparation et la vente des animaux dans le respect du bien-être animal et de l'environnement

## Indications de contenus, commentaires, Recommandations pédagogiques

Ce module comporte trois parties se rapportant respectivement à :

- La connaissance, les spécificités des produits (animaux, végétaux, inertes) dans une perspective de gestion du rayon et de conseil au client.
- L'organisation et la réalisation des opérations techniques nécessaires à la réception, l'entretien, la préparation et la vente des animaux dans le respect du bien-être animal.
- La connaissance des équipements et des produits et leurs conditions d'utilisation dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement.

Les animaux de compagnie d'espèces domestiques et non domestiques sont support d'étude de ce module. Dans le cas des espèces non domestiques, l'étude porte au minimum sur la liste publiée par arrêté du ministère en charge de la faune sauvage.

L'enseignement de ce module est traité en relation avec celui :

- de biologie écologie et de physique chimie du module MP1.1,
- des SESG-GC des modules MP2 à MP 4.

Les activités pluridisciplinaires qui lui sont associées permettent de mobiliser ces acquis dans une perspective professionnelle.

L'importance accordée aux travaux pratiques souligne le caractère professionnel de ce module. L'animalerie pédagogique est le lieu privilégié de leur mise en œuvre. Ces apprentissages sont confortés lors des séquences en milieu professionnel.

L'évaluation de ce module participe à l'acquisition du certificat de capacité.

## **Objectif 1 - Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées**

Ce module vise à dispenser les enseignements permettant d'identifier et caractériser les espèces commercialisées en animalerie. Les espèces domestiques et les espèces non-domestiques sont stipulées par les listes officielles. L'enseignement dépasse les « 20/80 » préconisés en seconde professionnelle et traite également de l'aquariophilie marine et de la terrariophilie.

Ce module doit être mené en concertation avec le MP1 et le MP 7.

### **1.1 - Identifier et situer dans la classification les espèces commercialisées (Domestiques et non domestiques)**

L'apprenant doit savoir :

- identifier les espèces selon les critères professionnels en vigueur,
- distinguer les espèces domestiques des non domestique.

Il doit acquérir les bases de la classification du règne animal (Embranchements classes, ordres, familles, genres, espèces). Une lecture comparée de la classification phylogénique et professionnelle est menée à partir d'un exemple.

### **1.2 - Présenter les caractéristiques et les exigences des espèces**

La présentation des besoins des animaux commercialisés doit être faite en relation avec leurs origines géographiques naturelles:

- Besoins environnementaux (paramètres physicochimiques, densité d'animaux, conception et aménagement des volières, aquariums, terrariums)
- Besoins alimentaires (régimes spécifiques, règles du rationnement, production de nourriture vivante, utilisation des aliments industriels).

Les notions d'éthologie, de territoire, de vie sociale doivent être abordées à travers l'étude de groupes d'espèces, genres ou familles en vue d'offrir aux animaux des conditions de vie en captivité compatibles avec leur espèce et leur bien-être.

Les données biologiques (longévité, faculté reproductive, maturité sexuelle...) sont présentées à partir de quelques espèces significatives.

Les modalités de la reproduction : sexage, choix des reproducteurs, élevage des jeunes sont traités au travers de TP en animalerie pédagogique où l'on pourra mettre en place « des petits élevages » et faire observer les modalités de la reproduction des quelques espèces représentatives.

Il faut différencier les espèces capturées de celles issues d'élevage afin de sensibiliser l'apprenant sur la provenance de l'espèce et la préservation de la biodiversité.

Les principales pathologies dominantes seront citées, les symptômes et leurs conséquences sur l'animal précisés.

### **1.3 - Reconnaître et caractériser les espèces végétales commercialisées en animalerie**

Se limiter au 20/80 du rayon aquariophilie et du rayon bassin et quelques espèces spécifiques à la terrariophilie.

Pour les identifier, il convient en privilégiant l'approche taxonomique (Famille, genre, espèce, nom vernaculaire) de :

- les classer par types biologiques (Plantes à tiges dressées, à bulbes, à rhizomes, en rosette, flottantes...)
- présenter les familles et les origines géographiques espèce par espèce.
- présenter les exigences des plantes (plantation, fumure, entretien, multiplication...).

## **Objectif 2 - Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi du rayon**

L'ensemble de cet objectif doit être traité par secteur : aquariophilie, terrariophilie, oisellerie, mammifères, en laissant une place dominante à l'aquariophilie. On prendra appui sur des guides de bonnes pratiques.

L'exploitation de l'établissement, l'atelier pédagogique ou l'entreprise associée est le lieu privilégié pour la consolidation des pratiques professionnelles. Il est également recommandé de s'appuyer sur les pratiques réalisées en stages pour en montrer la diversité et les différentes approches.

La prophylaxie et l'identification des pathologies dominantes rencontrées en magasin, sont abordées dans ce module.

Cet objectif doit être traité en liaison avec le MP4 et MP5. L'apprentissage des gestes professionnels se fait en TP de façon à pouvoir les justifier et à harmoniser les pratiques.

L'ensemble de ces opérations doit être réalisé en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité, de santé et dans le respect du bien-être animal.

## **2.1 - Raisonner l'approvisionnement du rayon en espèces vivantes**

L'apprenant doit intégrer la maîtrise des différentes étapes de l'approvisionnement. Il doit être capable de l'organiser en tenant compte des gammes des fournisseurs, de la saisonnalité, des tendances du marché, des installations et de la réglementation.

Les stages en entreprise sont un préalable à la mise en place de cet objectif traité en cours et exploité en pluridisciplinarité sous la forme d'étude de cas.

## **2.2 - Gérer la réception, l'acclimatation et la mise en place des animaux**

Il s'agit d'organiser les arrivages du vivant en magasin ou en salle d'acclimatation :

- préparer l'habitat,
- réceptionner,
- contrôler l'état sanitaire et la conformité à la commande,
- assurer le suivi administratif et réglementaire : bons de livraisons, factures, carnets de vaccination, documents CITES, registre entrées-sorties...
- acclimater dans le respect du bien-être animal,
- mettre en place les mesures nécessaires à la santé de l'animal et à son bien-être.

Les aspects réglementaires et administratifs seront étudiés dans le module MP7.

Cet objectif donne lieu à des séances de travaux pratiques et de pluridisciplinarité (thème : Écosystème) en liaison avec le MP1.

## **2.3 - Assurer les opérations courantes de suivi des animaux et des végétaux**

L'apprentissage de la gestion de ces opérations doit être développé selon les trois axes suivants en vue de :

- Maîtriser les conditions d'ambiance:
  - paramètres physico-chimiques de l'eau des aquariums,
  - hygrométrie, éclairage, régulation thermique,
  - maintien de conditions salubres (ventilation, filtration, extraction des odeurs,...)
- Assurer une alimentation rationnelle.

Les différents régimes alimentaires ainsi que les modalités de distribution sont à traiter. Cette partie doit être complémentaire avec celle de l'objectif 1.2. Des comparaisons entre plusieurs aliments d'une part et différentes techniques de nourrissage d'autre part sont à privilégier et ce, afin de conforter les connaissances des aliments disponibles et favoriser le conseil.

- Assurer l'hygiène (nettoyage, désinfection,...) et la prophylaxie dans le respect de la prescription vétérinaire.

L'apprenant doit connaître les règles d'hygiène générale, les pathologies dominantes ainsi que les règles d'évacuation des déchets et des cadavres.

Au travers de ces différents contenus, il est possible de :

- Concevoir le protocole de suivi journalier des animaux présents et des conditions d'ambiance
- Observer et interpréter les comportements des animaux
- Réaliser et interpréter la démarque.

Ces différentes opérations sont réalisées selon les procédures permettant de prévenir les risques professionnels (Griffure, morsure, zoonose, intoxication, ...).

Des séances pluridisciplinaires doivent être réalisées avec les modules MP1 pour développer les thèmes de l'alimentation et la maîtrise des conditions d'ambiance.

## **2.4 - Assurer la préhension et la contention des espèces en vue de la mise à disposition au client**

L'apprenant devra maîtriser les différentes techniques de capture, contention, sexage au cours de travaux pratiques réalisés dans l'animalerie pédagogique. Les règles d'hygiène et de sécurité devront être respectées.

### **Objectif 3 - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation**

Cet objectif sera traité par secteur. Le secteur bassin de jardin sera également abordé.

L'apprenant devra connaître les produits, matériels et accessoires commercialisés.

Il sera capable de choisir et d'utiliser les équipements professionnels.

Des séances pluridisciplinaires ainsi que les observations sur le lieu de stage serviront de support pour illustrer cet objectif.

Les séances de TP sur l'aménagement des rayons et de l'animalerie seront privilégiées (un aquarium en verre collé pourra être réalisé lors de ces TP).

L'ensemble de ces opérations doit être réalisé en conformité avec les exigences en matière de sécurité des clients.

#### **3.1 - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation en vue du conseil au client dans le cadre d'une vente**

Cet objectif s'appuie sur différents supports : animalerie pédagogique, observation en stage et offre fournisseurs.

Il s'agit d'amener l'apprenant:

- à maîtriser l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien des équipements, matériels, produits et accessoires commercialisés pour l'hébergement et le bien-être des différents groupes d'animaux et de végétaux.
- à être capable de mobiliser ses connaissances techniques afin de conseiller le client lors de la vente.

Les habitats (cage, volière, aquarium, terrarium ...) sont étudiés ainsi que les différents systèmes d'éclairage, de chauffage, de filtration, de stérilisation, de traitement de l'eau (osmoseur), de nourrissage...

L'offre en produits et accessoires est présentée, classée et analysée de façon à distinguer les différentes familles de produits : les produits vivants, les produits d'alimentation, les produits de traitement, les tests de l'eau, les matériaux de filtration, les différents substrats, les éléments du décor, et produits d'entretien divers....

Des séances pluridisciplinaires sur la mise en place d'un rayon et le choix de l'assortiment sont incontournables.

Des simulations de vente sont réalisées dans l'animalerie pédagogique en complément des situations de ventes vues en stage. Elles donnent lieu à des activités pluridisciplinaires.

#### **3.2 - Approfondir les connaissances sur les équipements professionnels, matériels produits, accessoires et leur utilisation en vue de l'aménagement et du fonctionnement du rayon**

L'animalier connaît les caractéristiques, les critères de choix et les conditions d'utilisation des équipements du secteur d'activité.

(Batteries d'aquariums, de terrariums, de cages, de volières, de boxes...)

Il connaît le principe de fonctionnement, les caractéristiques et les critères de choix des matériels professionnels.

(Osmoseur, thermostat, stérilisateur à UV, écumeur, compresseur, réacteur à calcaire, diffuseur de CO<sub>2</sub>...)

Il effectue les opérations de maintenance sur ces équipements, en respectant les consignes et règles de sécurité.

Il organise l'espace pour des agencements spécifiques tels la quarantaine.

Définition des secteurs :

Aquariophilie : englobe eau douce, eau saumâtre, eau de mer, bassin de jardin

Terrariophilie : reptiles, amphibiens, insectes, arthropodes

Oisellerie : oiseaux de cage et volière, volailles d'ornement, oiseaux de parc

Mammifères : carnivores domestiques, rongeurs, lagomorphes.

# Activités pluridisciplinaires

## **Thème 1 : Contrôle des paramètres d'ambiance et la sécurité des installations (8 heures)**

Techniques animalières 8h  
Physique Chimie 8h

## **Thème 2 : Obligations et enregistrements des documents administratifs et sanitaires (3 heures)**

Techniques animalières : 3 h  
SESG-GC : 3 h

## **Thème 3 : Approvisionnement – Commande, réception, acclimatation, logistique (17 heures)**

Techniques animalières : 17 h  
SESG-GC : 17 h

Définir les besoins

Définir le cahier des charges

Étudier les propositions des fournisseurs

Commander

La réception : modalités actions acclimatation des animaux et des végétaux

Il faut mener cette action par gamme de produits :

- le vivant (poissons, petits mammifères, oiseaux et végétaux ;
- l'inerte

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module (non exhaustive)

### **Animalia éditions :**

Tous les Atlas  
Crevettes et écrevisses d'eau douce

### **L'œil nature / Bordas**

Les chats  
Les chiens  
Les poissons d'aquarium  
Encyclopédie des poissons marins d'aquarium

### **Editions Philippe GERARD**

Plein de petits livres sur des espèces de reptiles, un par groupe et un spécifique aux maladies  
L'élevage de l'iguane vert  
L'élevage des agames aquatiques et des basilics  
L'élevage des agames barbus et des uromastix  
L'élevage des geckos diurnes et des uroplatus  
L'élevage des tortues aquatiques  
L'élevage des tortues terrestres  
L'élevage du gecko léopard  
Les bases du terrarium

## Éditions PRIN

A la découverte des insectivores  
Encyclopédie des colombiformes

## DE VECCHI

La gerbille  
Le Chinchilla  
Les écureuils  
Le furet  
Le lapin bélier  
Les lapins  
L'octodon  
Le Hamster  
Les rats  
La souris épineuse  
Les souris

## DELACHAUX ET NIESTLE

Le guide de l'aquarium marin tropical  
Le guide des poissons des récifs coralliens

## MERGUS

Tous les tomes

## Le nouveau guide des maladies des poissons : BASSLEER

## ULMER

Les Poules, guide de l'éleveur amateur  
Poules, poulets, oies, Canards, Guide de l'éleveur amateur

## Édition RUSTICA

Faisans et paons  
Le livre des poules naines  
Le pigeon  
Les oies et les canards

## Guide des professionnels de l'animalerie EDUCAGRI 2003

Chlorofil.fr : <http://www.chlorofil.fr>

<http://www.chlorofil.fr/etablisements/demarches-administratives/hygiene-et-securite-en-sciences-et-techniques-des-agroequipements.html>

**Remarque** : Aux termes du *Code de la propriété intellectuelle*, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, des publications faites par quelque procédé que ce soit (infographie, microfilmage, scannérisation, numérisation ...) sans le consentement de son auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivant du *Code de la propriété intellectuelle*.